

## Résumé :

Nous faisons deux constats :

Premièrement, nous vivons une massification de la pauvreté et une précarisation du salariat :

- 5 millions de chômeurs (sans compter les découragés qui ne sont inscrits nulle part)
- 9 millions de personnes en deçà du seuil de pauvreté (964 €)
- 13 millions de personnes vivant avec moins de 1100 € par mois
- 220 000 dossiers de surendettement déposés chaque année
- 7 millions de mal-logés
- 2,1 millions de personnes au RSA, alors même qu'une personne sur deux qui aurait droit au RSA ne le demande pas (stigmatisation, complexité administrative).
- 2 % des contrats d'embauche étaient des CDD en 1980, et 82 % en 2013 ! Le CDI, sésame pour mener une vie sociale intégrée, devient rare. Il est donc urgent de poser les bases d'un bouclier vital universel non stigmatisant et sans complexité administrative.

Deuxièmement, la France, comme toute l'Europe, est proche de la déflation, symptôme d'une activité anormalement au ralenti. Les prix baissent, car la demande des ménages comme des entreprises est atone : 1 machine sur 5 en moyenne est à l'arrêt complet (taux le plus haut depuis 1983). Il n'est plus possible de baisser les taux d'intérêts pour relancer l'activité (l'argent moins rémunéré dissuade l'épargne, l'argent moins cher facilite l'investissement), car ceux-ci sont déjà proches de 0. L'argent frais que la BCE a mis à disposition des banques commerciales (1 100 milliards d'euro) n'est jamais redescendu dans l'économie réelle. Ainsi, les carnets de commandes sont vides tandis que « les casinos » regorgent de liquidités.

Il est nécessaire, si l'on veut agir avec rapidité, garder l'acquis de l'euro et écarter ses méfaits, de créer une monnaie supplémentaire (temporaire ou non) appelée €-franc, fabriquée par la Banque de France et versée à tous les individus de plus de 18 ans. Surplus de pouvoir d'achat, instrument pour plus d'égalité et de sécurité économique, **l'€-franc va éviter aux Français les sacrifices douloureux et inutiles de l'austérité pour une efficacité redoublée sur l'activité sans inflation élevée.**

A parité fixe, l'€-franc n'a rien à voir avec les solutions de monnaie commune fluctuante proposées par d'autres formations politiques, et encore moins avec les projets des partisans d'une sortie de l'€. **Elle s'inscrit dans la vision que développe Nouvelle Donne : reprendre la main sur l'outil monétaire pour sortir de l'austérité, de la déflation et pour bâtir un bouclier vital de base pour tous les citoyens.**

## **1- Comment fonctionne globalement l'€-franc ?**

Nouvelle Donne propose la création d'un €-franc, base monétaire locale supplémentaire à l'€, distribuée sans condition à toutes les personnes de plus de 18 ans. Elle ne remet pas en cause la participation de la France à la zone euro. Les traités n'interdisent (n'autorisent pas non plus) la création d'une monnaie locale européenne. Il convient d'avoir la même souplesse d'interprétation des traités quand il s'agit d'aider les populations que lorsqu'il faut sauver les banques de la faillite !

Cette monnaie sera créée *ex-nihilo* (c'est-à-dire sans nécessité d'être gagée en €) par la Banque de France et elle aura les propriétés suivantes :

- Parité fixe 1 €-franc = 1 €
- Inconvertible en euro
- Non utilisable pour acquérir des biens mobiliers (actions, etc) et immobiliers.
- 150 €-francs distribués par mois

**L'€-franc étant à parité fixe, échangeable seulement sur le territoire et impropre pour acheter des biens immobiliers et des actifs financiers, il se distingue radicalement des projets de monnaie commune** (comme le propose par exemple N. Dupont-Aignan) à parité non fixe et donc fluctuante, convertible, et valable pour acheter des actifs financiers. L'€-franc est une sous-couche monétaire supplémentaire à l'€.

## **2- Concrètement, comment l'€-franc s'insère-t-il dans la société ?**

Chaque personne de plus de 18 ans ouvrira dans la banque de son choix un compte libellé en €-franc. La banque de France créditera mensuellement chaque compte de 150 €-francs. Les comptes bancaires en €-franc seront assortis d'une carte de paiement. Chaque français aura donc au minimum deux comptes en banque, l'un en euro, l'autre en €-francs. Les entreprises comptabiliseront simplement les euro et €-francs (parité fixe 1 pour 1) et devront simplement connaître la part d'€-francs dans leur chiffre d'affaires. Elles rétrocéderont la TVA à l'État en €-franc au prorata du chiffre d'affaires réalisé dans cette monnaie.

On peut estimer à quelques mois le temps nécessaire à la mise en place du dispositif.

## **3- L'€-franc est-il comme une monnaie locale ?**

L'€-franc est une monnaie nationale, et donc locale à l'échelle de l'Europe, utilisable uniquement sur le territoire français. Il permet des échanges locaux (en France) de biens et services. En cela, nous pouvons dire que l'€-franc est à l'image d'une monnaie locale.

A la différence d'une monnaie locale, les €-francs créés n'auront pas à être gagés par une quantité équivalente d'euro déposée en réserve à la Banque de France. Les €-francs constituent une base monétaire autonome et nouvelle contrôlée démocratiquement.

#### **4- Comment vont être affichés les prix ?**

La parité fixe « un pour un » permet de garder le même affichage qu'aujourd'hui. Les salaires sont exprimés en € et payés en € (sauf certaines primes annuelles qui pourront, le cas échéant, être libellées dans la monnaie de son choix)

#### **5- Qui a droit à l'€-franc ?**

Tous les citoyens français de plus de 18 ans, ainsi que les ressortissants de l'Union Européenne et les étrangers hors UE en situation régulière, aux mêmes conditions que celles aujourd'hui en vigueur pour le RSA.

#### **6- Avec ces €-Francs, que peut-on acheter ?**

L'€-franc a cours légal. C'est une monnaie universelle. Un commerçant ne peut la refuser à un consommateur. Elle peut donc servir à l'achat de n'importe quel bien ou service. Par contre, elle ne peut pas servir à acheter un bien immobilier ou des produits financiers (actions, obligations, assurance-vie, etc.). Elle constitue donc une monnaie de consommation.

Son cours légal est limité à la France. Par conséquent, l'€-franc n'est pas utilisable à l'occasion d'un voyage à l'étranger par exemple.

Quand un consommateur paye en euro, la monnaie devra lui être rendue en euro, et en €-franc si le paiement a eu lieu en €-franc.

#### **7- Les salaires pourront-ils être payés en €-francs ?**

Les salaires seront payés en euro sur un compte libellé en euro comme aujourd'hui. Les €-francs ne seront pas imposables au titre de l'IR.

#### **8- Cette monnaie en plus ne va-t-elle pas créer de l'inflation ?**

Cette monnaie va se transformer en achat de biens et de services. Et il est vrai que, si la demande augmente sans que l'offre ne s'élève, alors les prix augmentent. C'est la loi observée de l'offre et de la demande. Si au contraire l'offre, c'est-à-dire la production, augmente d'autant, alors demande et offre s'équilibrent et il n'y a pas d'inflation. Donc la question reformulée est : cet ajout de monnaie pourrait-il amener un ajout de demande de biens et services que l'offre ne pourrait pas satisfaire ?

Pour répondre, il faut observer l'état de l'offre. Aujourd'hui, en France les capacités de production sont utilisées à 80 % seulement (taux le plus faible depuis 30 ans), cela veut dire qu'une machine sur cinq est à l'arrêt et peut se remettre en route si les carnets de commande se remplissent. Par ailleurs, on constate que dans beaucoup de secteurs, l'offre répond avec une grande rapidité (progrès des techniques de production, de l'organisation, etc.) lorsqu'un surcroît de demande apparaît. Enfin, dans une économie ouverte, l'offre nationale est complétée par l'offre venue d'autres pays.

Si maintenant nous observons le surplus de demande créée par l'€-franc, nous constatons que l'ajout de monnaie est de l'ordre de 84 milliards d'euro par an, soit environ 7,5 % de la masse monétaire globale. Il faut se souvenir que le Président Roosevelt avait fait croître la masse monétaire de près de 20 % entre 1933 et 1935, avec les résultats que l'on sait.

Il est difficile de dire si l'offre suivra exactement la demande. Nous pourrions connaître une légère hausse de l'inflation, aujourd'hui anormalement faible, à 1 %. Cela ne serait pas un problème et serait même plutôt un avantage pour tous. **Quoi qu'il en soit, le risque d'une inflation élevée qui s'auto-entretient dans le contexte actuel est nul** et le gouvernement pourra ajuster année après année, en fonction de ses objectifs, le montant de monnaie créé.

### ***9- L'€-franc va-t-il relancer les importations ?***

Oui, cela est vrai et cela sera le signe que le l'€-franc marche bien.

Sachant que, dans nos achats et ceux des entreprises, 28 % vient de l'extérieur, cela veut aussi dire que 72 % vient de l'intérieur, c'est-à-dire des entreprises implantées en France (que ce soient des marques françaises ou étrangères). L'€-franc bénéficie donc majoritairement à la production locale française.

Il faut aussi retenir que plus de 50 % de notre déficit commercial sont liés à l'importation du pétrole. Si l'on veut réduire nos importations et équilibrer notre balance commerciale, il faut en tout premier lieu songer à nous rendre indépendants du pétrole. C'est l'un des enjeux du grand plan énergie climat que défend Nouvelle Donne : 1 000 milliards d'euro venus de la BCE via la BEI (Banque européenne d'investissement) mis à la disposition des États sous forme de prêts de très long terme à taux quasi nul (autre modalité de reprise en main de la monnaie pour porter des projets d'intérêt général).

### ***10- N'est-ce pas injuste de donner des €-francs sans condition et également aux riches ?***

L'€-franc est une nouvelle base monétaire. La monnaie est au départ un bien commun. Il est juste de la répartir équitablement entre tous. L'€-franc est comme un mini revenu inconditionnel. **Il crée une sous-couche d'égalité, un début de bouclier vital inconditionnel.**

Il doit être aussi considéré comme un partage du rendement social, donc issu de l'ensemble de la société : le progrès technique est une production de la société toute entière, tout comme la cohésion sociale (par le travail des bénévoles dans le million d'associations, etc.) et, sans eux, les entreprises seraient bien moins productives. Par définition, chacun est un ayant-droit du rendement social.

Par ailleurs, distribué à tous, il ne constitue pas une allocation d'assistance réservée à une population que l'on stigmatise. De ce fait, il ne catalogue pas les gens dans une case sociale dévalorisante. Il ne crée pas de trappe à pauvreté, car l'€-franc peut être complété par d'autres revenus (à la différence du RSA) et est sans complexité administrative.

## **11- L'€-Franc est-il un bon moyen de réduire les inégalités ?**

L'€-franc, dans la distribution envisagée, est un instrument pour l'égalité mais ne peut corriger toutes les inégalités déjà existantes.

La lutte contre les inégalités de revenus déjà existantes est primordial. Elle doit se faire au niveau de la fiscalité (progressivité de l'impôt, lutte contre l'évasion fiscale massive) ou par exemple en établissant un écart de salaire maximal dans la société entre les mieux et les plus mal payés : de 1 à 30 ou de 1 à 20, etc.

L'€-franc distribué en pluie aux individus n'est donc pas une mesure qui peut se suffire à elle-même lorsque l'on appelle de ses vœux une société plus juste.

## **12- Quels effets peut-on attendre de l'€-franc pour l'économie et pour l'État ?**

A Nouvelle Donne, nous pensons qu'il est dangereux d'attendre un retour de la croissance forte et durable pour vivre mieux collectivement, mais qu'il est nécessaire de sortir de la zone de déflation qui caractérise une économie qui marche anormalement au ralenti.

L'un des problèmes vient de la faiblesse de la demande des ménages et des investissements des entreprises. Les salaires augmentent très modérément tandis que le nombre de sans-emploi (personnes privées de revenus primaires) augmente rapidement. L'€-franc va rehausser le pouvoir d'achat nécessaire pour alimenter les carnets de commandes des entreprises (notamment TPE et PME), anormalement vides, et soulager les ménages.

L'€-franc, impropre pour acheter des actifs mobiliers et immobiliers, va circuler dans l'économie sans alimenter de bulles boursière ou immobilière. Sa bonne circulation dans l'économie réelle (1 €-franc sert plusieurs fois dans une même année, c'est-à-dire est à l'origine de plusieurs achats et ventes), est favorable à l'État qui engrange au passage des taxes et des impôts supplémentaires libellés en €-francs. L'État pourra payer une partie de ses dépenses courantes en €-franc. **Il faut donc s'attendre à une réduction – toutes choses égales par ailleurs – du déficit public en €, celui qui engage la France dans les traités européens.** L'€-franc n'est pas douloureux pour les citoyens et plus efficace que l'austérité pour alléger la dette publique.

## **13- La distribution d'€-franc va-t-elle durer longtemps ?**

Cinq ans, le cas échéant reconductibles en fonction de la situation du pays et des changements à faire pour une fiscalité plus juste capable de cofinancer le bouclier vital de base universel.

#### **14- Pourquoi ne pas passer par les banques, comme aux États-Unis ?**

Dans l'état actuel du système financier, c'est courir le risque de voir les banques spéculer avec une monnaie destinée normalement à l'économie réelle. Passer par les banques reposait sur l'idée qu'elles sont les mieux placées pour savoir où allouer au mieux cet argent dans l'économie réelle en fonction des projets des agents économiques. La réalité est toute autre, comme nous le savons. **Partir du besoin des gens qui sont dans l'économie réelle est une bonne manière de voir les choses.**

Cette mesure audacieuse, imaginée en son temps par Jean Marcel Jeanneney, est un moyen de reprendre en partie la main sur la monnaie, aujourd'hui sous le contrôle d'institutions (BCE) ou d'agents privés (banques) sur lesquels les citoyens n'ont aucune prise.

#### **15- Les commerçants, les entreprises ne vont-ils pas accumuler trop d'€-francs avec lesquels ils ne pourront pas payer leurs fournisseurs qui exigent des euro ou des dollars ?**

Dans la très grande majorité des cas, ce problème n'existera pas, pour une raison assez simple : les €-francs vont représenter environ 8 à 10 % de leur chiffre d'affaires (90 % en euro) et les frais que les entreprises pourront acquitter en €-francs (charges fixes, certains fournisseurs, etc.) seront supérieurs à la quantité d'€-francs qu'ils détiennent.

Certains acteurs comme la grande distribution pourraient accumuler un petit excédent d'€-francs (mais modeste, car la grande distribution réalisera aussi au maximum 10 % de son chiffre d'affaires en €-franc et certains de ses fournisseurs, entre autres en produits frais, acceptent les €-francs) qu'ils souhaiteraient convertir en €. Pour éviter toute difficulté, ces acteurs auront la possibilité de s'adresser au Trésor qui empruntera sur les marchés les € nécessaires et leur redonnera contre des €-francs légèrement décotés (pour compenser le prix acquitté par le Trésor sur le marché).

#### **16- L'€-franc est-elle une monnaie de repli contre l'Europe ?**

L'Allemagne ne sera pas favorable à l'€-franc, pas plus que le lobby bancaire et financier en général, ni la Commission européenne ou les économistes orthodoxes. Mais est-ce suffisant pour dire que la monnaie €-franc est anti-européenne ? Non.

**La France, avec les €-francs, ne crée aucun préjudice à l'Union et cela est fondamental. Sur le plan politique, l'acquis politique de l'€ est sauvegardé.** Sur le plan économique, les €-franc profiteront aussi pour une part aux produits espagnols, italiens, allemands, etc.

L'€-franc n'est pas un outil qui habille Paul pour déshabiller Pierre ou, dit autrement, une politique non-coopérative au détriment de nos partenaires. Il serait d'ailleurs avantageux pour tous que, sur la trace de l'€-franc, soient mis en circulation en Espagne ou en Italie des €-pesetas et des €-liras. Ce scénario n'est pas du tout à exclure.